

# CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS DU PUY DE DÔME

**SAISON 2021 – 2022**

Si vous avez 3 ou 4 vétérans (Licence loisir ou compétition) dans votre club, ou en accord avec un ou plusieurs clubs voisins, faites plaisir à vos joueurs : *engagez-les ! Ce championnat est le leur !*

## REGLEMENT

- Compétition ouverte à tous les joueurs et joueuses des catégories vétérans (V1/ V2 / V3 / V4/ V5 ).
- Equipes de 3, 4, ou 5 joueurs (joueuses), les équipes pouvant être :
  - Entièrement féminines
  - Entièrement masculines
  - Mixtes
- Rencontre en dix parties (9 simples et 1 double). Les trois mêmes joueurs (joueuses) participent aux simples, un ou deux autres joueurs (joueuses) peuvent participer au double.
- Les équipes engagées peuvent être composées de joueurs ou joueuses licencié(e)s **dans trois clubs différents.** Pensez-donc à solliciter des vétérans « isolés » dans les clubs de votre secteur (ou non).
- **Poules de 3 ou 4 équipes**, qui se rencontreront en match aller-retour à partir de Novembre.
- Le nombre de poules et la répartition du nombre d'équipes par poule se fera en fonction des équipes engagées
- La date des rencontres sera laissée à la discrétion des capitaines d'équipes. Une date limite sera toutefois fixée pour chaque journée. (Ces jalons seront communiqués après la composition des poules du championnat)
- **Journée finale le Dimanche 19 juin 2021** pour toutes les équipes. Les modalités seront fixées en fonction du nombre d'équipes inscrites pour ce championnat.
- Coupe remise à l'équipe championne le Dimanche 19 juin 2021.
- **Montant de l'engagement est exceptionnellement fixé à 30 € pour la saison 2021-22**(sans caution.)  
Le montant non « remisé » est de 35€ (montant appliqué les années précédentes)
- Date limite d'engagement : **22 Octobre 2021** (Via la fiche feuille d'engagement jointe)

**Les différentes poules seront composées et communiquées avant le 31 octobre 2021**

Nous tenons à vous rappeler qu'il s'agit d'une compétition très conviviale, d'accoutumée les clubs recevant organisent un après match convivial.

**Cependant, ces instants conviviaux seront conditionnés par les restrictions sanitaires qui pourraient être en vigueur.**

A l'issue de chaque rencontre, l'équipe qui reçoit devra communiquer le résultat au responsable du championnat :  
Les feuilles de rencontres sont à retourner aux coordonnées ci-dessous:

Nicolas SERRE  
7 Allée des Roses  
63800 Courmon d'auvergne  
portable : 06 67 39 57 88  
mail : [nserre63@gmail.com](mailto:nserre63@gmail.com)

NB : pour plus de facilité, les feuilles de rencontre pourront être retournées par mail sous format de scans ou de photos à l'issues des rencontres